

PREF 72
29 08 25



Direction Générale des Services
Direction Appui à la Performance

Arrêté N° : 2516932 du 27 AOUT 2025

OBJET : Désignations de représentants au sein d'organismes extérieurs
**Commission Exécutive du Groupement d'intérêt public
Maison départementale des personnes handicapées (GIP M.D.P.H.)**

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu l'élection du Président du conseil départemental le 1^{er} juillet 2021,
Vu l'article L.3221-7 du Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'article L.146-3 à L146-12-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles

ARRÊTE :

Article 1^{er} : L'arrêté 21/6 000 du 28 juillet 2021 est abrogé.

Article 2 : Le Président du conseil départemental est de droit le Président de la Commission Exécutive.

Article 3 : Les membres ci-après sont désignés pour siéger au sein de la Commission Exécutive du Groupement d'intérêt public Maison départementale des personnes handicapées (GIP M.D.P.H.) :

Les Conseillers départementaux :

Mme Marie-Thérèse LEROUX
M. Jean-Carles GRELIER
Mme Marie-Pierre BROSSET
Mme Brigitte LECOR
Mme Françoise LELONG
Mme Hélène LE CONTE
Mme Isabelle BERTHE
M. Yves CALIPPE
Mme Mélina ELSHOUD

Mme Michèle JUGUIN-LALOYER
Mme Elen DEBOST

Les représentants de l'administration :

Titulaire	Suppléant
Le Directeur Général Adjoint des Solidarités	
Le Directeur Général Adjoint des Ressources, de l'Éducation et du Numérique	Le Directeur de l'Immobilier, des Collèges et des Moyens Généraux
Le Directeur Général Adjoint des Infrastructures et du Développement Territorial	Le Directeur de la Culture, du Patrimoine et des Sports
Le Directeur de l'Enfance et de la Famille	Le Directeur Adjoint de l'Enfance et de la Famille
Le Directeur de l'Emploi, l'Insertion et le Logement	Le Chef de service Emploi et Insertion
Le Directeur des Territoires d'Interventions Sociales	Le Directeur Adjoint des Territoires d'Interventions Sociales Nord Ou Le Directeur Adjoint des Territoires d'Interventions Sociales Sud
Le Directeur des Offres d'Accueil	Le Chef de service Accompagnement des Etablissements et Services

Article 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département www.sarthe.fr



Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa publication ou notification le 29 AOUT 2025
et de sa réception en Préfecture le 29 AOUT 2025